## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

## Du 13 décembre 2022

Marie-L E <b>xcusé</b> e	<u>s</u> : Degenève Patrick, Detraz Laurent, Hominal Francis, Julienne Marcel, Bosson Hervé, Charrat Michel, Ruhin uce, Gaillard Laurent, Gardrinier Jennyfer, Dupraz Isabelle, Von Arx-Dupraz Chantal. <u>s</u> : Bisetti Mélodie, Chiappani Mylène, Bosson Jean-François. : Morandi Loris.
sabelle	Dupraz est désignée secrétaire de séance.
√alidati	on du compte rendu du mois de novembre 2022.
	Urbanisme
	Demande de permis de construire :
-	En cours ELEMENT TERRE, 2395 route de Saint André. L'intégration n'est pas suffisante. Un rendez-vous avec l'architecte conseil du CAUE afin de retravailler le projet est à prévoir.
	Régularisation plateforme La Molière
Caldera	terminer la régularisation du terrain de la plateforme de la Molière, un échange a eu lieu avec Mme ra pour que la commune achète le terrain lié à la voie communale mais également une bande de terrain en n futur déclassement du chemin rural . Le conseil donne un avis favorable à poursuivre les discussions.
	Echange terrain
commu	plusieurs discussions entre Mr et Mme Dykcik et la commune pour faire un échange de terrain vers le hangar nal, le conseil délibère et vote à l'unanimité ce projet d'échange. Laisser une servitude à Mr et Mme Dykcik e le hangar pour qu'ils puissent entretenir leur haie.
	Aménagement carrefour la Corbière

Dans le cadre du passage du tour de France, le carrefour de la Corbière devra être repris.

Une première estimation a été faite par le département pour reprendre le carrefour à hauteur de 93 000 € TTC.

Une autre proposition serait de le réaménager complètement avec la réalisation d'un giratoire qui pourrait se faire dans l'emprise actuelle. Compte tenu des délais, ce projet parait difficilement réalisable. Poursuite des réflexions avec les services du département.

## Rénovation monument aux morts

Une visite sur place du monument aux morts a eu lieu avec la marbrerie Lavergnat afin de nettoyer, peindre et refaire les gravures. Leur devis s'élève à 6727 € TTC. Demander une subvention au département.

### Forêt

Hervé a fait un compte rendu sur diverses réunions auxquelles il a assisté :

COPIL ENS les 4 rivières. Cette réunion était axée pour englober une partie du Môle, côté Marignier. Afin d'dentifier l'ENS dans sa globalité le département propose que chaque espace soit nommé.

## Bois affouage:

Après la coupe des bois d'affouage, les pistes ont été remises en état. Quelques jours plus tard, une voiture 4/4 s'y est rendue et est restée embourbée. Le chemin est à refaire. Un courrier sera envoyé au propriétaire de la voiture.

Communes forestières : 17 projets de chaufferie bois sont portés par le SYANE. Ils seront subventionnés 15 €/m3.

Natura 2000 : les projets 2023 ne seront plus subventionnés. Seules les actions prévues en 2022 le seront.

Plan de relance: Une subvention a été accordée à la commune pour les plantations faites sur Vuan et sur la parcelle pédagogique que les élèves de St André ont plantés. Une visite de ces parcelles sera programmée par PEFC Suisse et aura lieu à St André ou Juvigny.

## Contentieux

Suite à l'attribution des parcelles communales relatives aux baux ruraux, Monsieur Donche Camille qui n'a pas été attributaire de parcelles fait un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble. Consulter l'avocate.

#### **Finances**

Une nouvelle nomenclature comptable est mise en place depuis 2015 et doit être appliquée au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Vu l'avis favorable de la trésorerie permettant l'application de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le conseil approuve à l'unanimité la mise en place de ce référentiel budgétaire et comptable M57.

Le conseil municipal autorise le Maire à engager et liquider le ¼ des crédits votés au titre de l'année 2022 avant le vote du budget 2023, ceci pour permettre de payer des factures d'investissement avant le vote du budget. Délibération acceptée à l'unanimité à hauteur de 381 390 €.

Budget cimetière : ce budget est exclusivement réservé à l'achat et la vente de caveaux, ce qui nécessite des écritures budgétaires supplémentaires et complexes du fait qu'il s'agit d'un service public industriel et commercial soumis aux règles de droit privé. A ce jour il reste 3 caveaux qui n'ont pas été vendus. Le cimetière devant être réaménagé, ces 3 caveaux resteront la propriété de la commune. Une réflexion est en cours pour que l'un serve d'ossuaire, l'autre de caveau temporaire en attente de sépulture définitive et le 3è à y faire peut-être la sépulture des curés.

Ainsi nous pourrons clôturer ce budget. Le conseil valide à l'unanimité.

## Personnel communal

- délibérations validées à l'unanimité :
  - . durée annuelle légale des heures fixée à 35 heures pour un agent travaillant à temps complet.
  - . signature de la convention d'adhésion au service de médecine du travail du centre de gestion 74.

# Demande participation financière

Cinq enfants de St André sont scolarisés en primaire à l'école du Château à Boëge. L'école demande une participation pour les dépenses de fonctionnement. Le conseil municipal refuse de subventionner car la commune organise au mieux le fonctionnement de ses classes. Pour un projet ponctuel telles que classe découverte ou classe verte, pourquoi pas.

# Gestion logements communaux

A compter du 1er janvier 2023, la gestion des logements communaux sera assuré par l'agence Bouvet-Cartier.

### Informations diverses

- Un programme national « plan de relance » est organisé par L'Etat pour la réfection des ponts. Un diagnostic a été réalisé pour les ponts de St André qui sont en mauvais état. La présentation est trop succincte pour être chiffrer et ne peut pas être utiliser pour la suite. Il faudrait étudier de plus près mais l'étude est trop onéreuse.
- Nous avons reçu un mail de Mr Guigue nous informant que l'évitement fait sur la route de la Molière n'a pas été signalé ni déneigé. Il est vrai que le tracteur a eu une panne et que la signalisation n'a pas été posée du fait que nous n'avons plus d'employé communal depuis juin.
- Marie-Luce et Hervé se sont rendus à la gendarmerie suite à un dépôt sauvage de meuble sur la route de La Molière. Pas de suite à ce jour.

### **NOEL**

- Rendez-vous samedi 17 décembre à 10 h en mairie pour récupérer et distribuer les colis des aînés.
- Terminer la Santadrionne pour la distribuer avant la fin de l'année et faire les cartes de vœux.
- La fête de Noël de l'école a lieu le 16 décembre.